



FFR

MISE EN ŒUVRE DE LA
REFORME DE LA PYRAMIDE DES
COMPETITIONS MASCULINES

ATELIERS LIGUES REGIONALES

Département des compétitions nationales et enceintes sportives

DEROULEMENT DE L'ATELIER



1. Rappel des principes généraux
2. Projection des pyramides régionales (affectations et formats des compétitions)
3. Définition du cadre sportif et administratif par division
4. Questions diverses

01.

RAPPEL DES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA REFORME



ENJEUX DE LA REFORME



LISIBILITE : une pyramide qui permet à chaque club de se situer dans son environnement et de se doter d'un projet clair



STABILITE : avoir enfin une pyramide stable et pérenne, sans remettre en cause les formats chaque saison, et en limitant au maximum les risques de forfaits et d'arrêt des clubs



COHERENCE : une pyramide avec des niveaux bien identifiés, et un nombre de clubs qui se réduit plus on progresse en niveau (exigence sportive, structuration...)

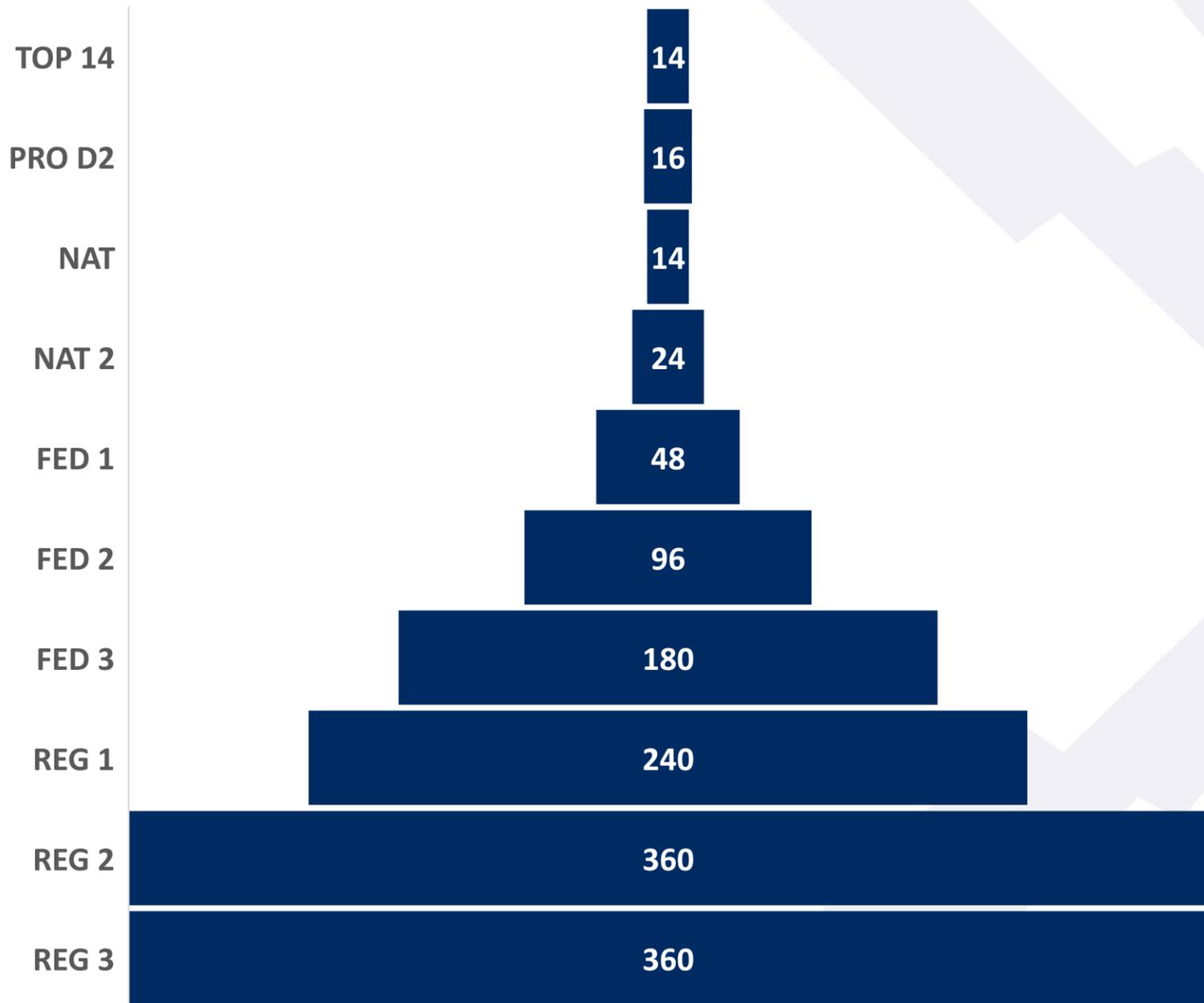


EXIGENCE et COMPETITIVITE : des compétitions attrayantes, disputées et au niveau d'exigence qui se renforce progressivement



ACCOMPAGNEMENT : permettre à nos clubs d'atteindre le niveau qu'ils se sont fixés en toute connaissance de cause, et dans des conditions saines et pérennes. Faire en sorte que les accessions et les relégations soient préparées et ne soient pas vécues comme des ruptures.

PYRAMIDE RÉFORMÉE À COMPTER DE LA SAISON 2022/23

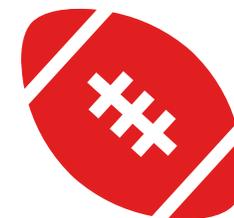


➤ 10 niveaux de compétitions

➤ Un système de construction des compétitions régionales harmonisé et uniformisé

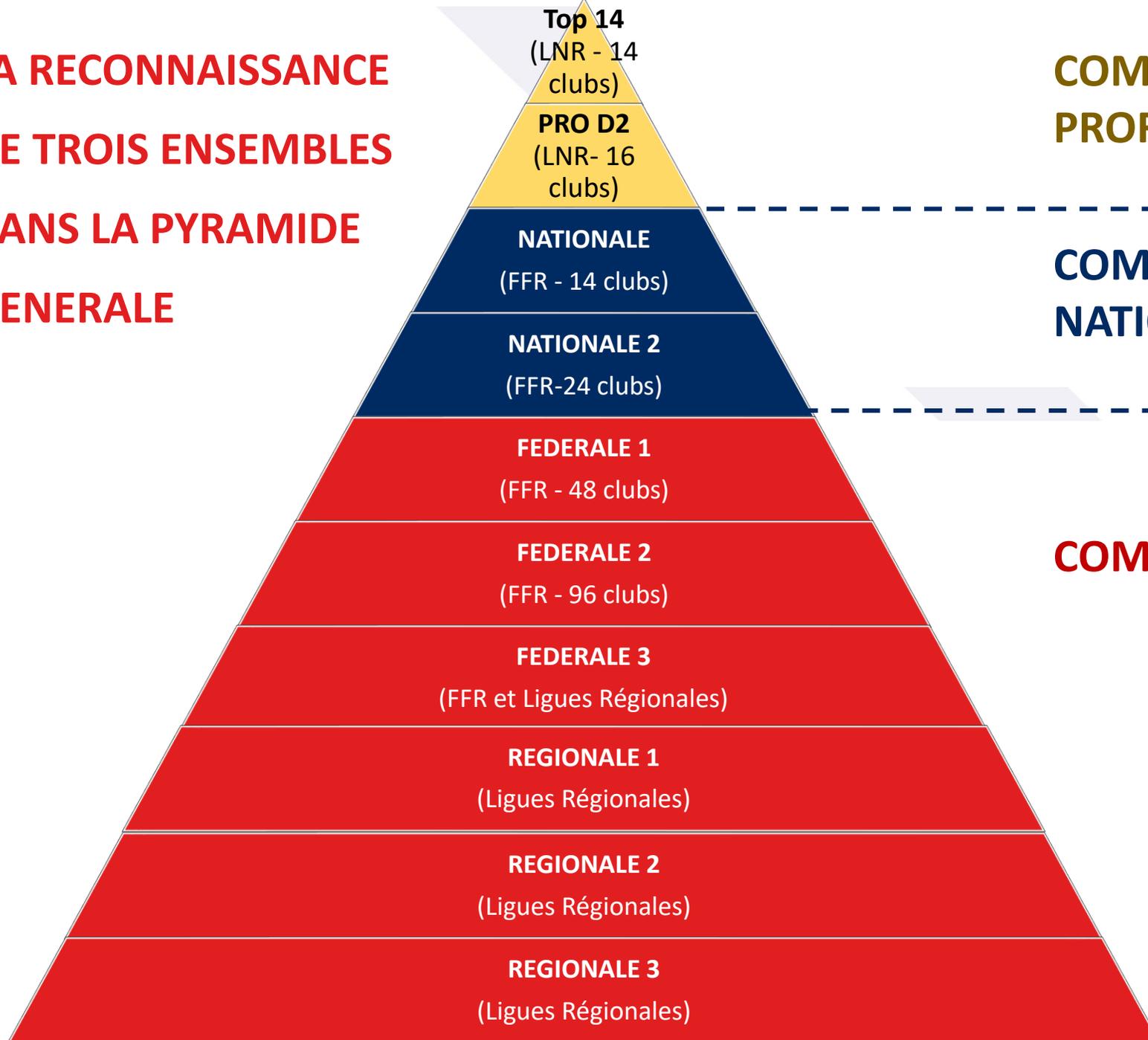
➤ Une pyramide plus cohérente, plus lisible et avec une base solide

➤ Un renforcement progressif de l'exigence





**LA RECONNAISSANCE
DE TROIS ENSEMBLES
DANS LA PYRAMIDE
GENERALE**



**COMPÉTITIONS
PROFESSIONNELLES**

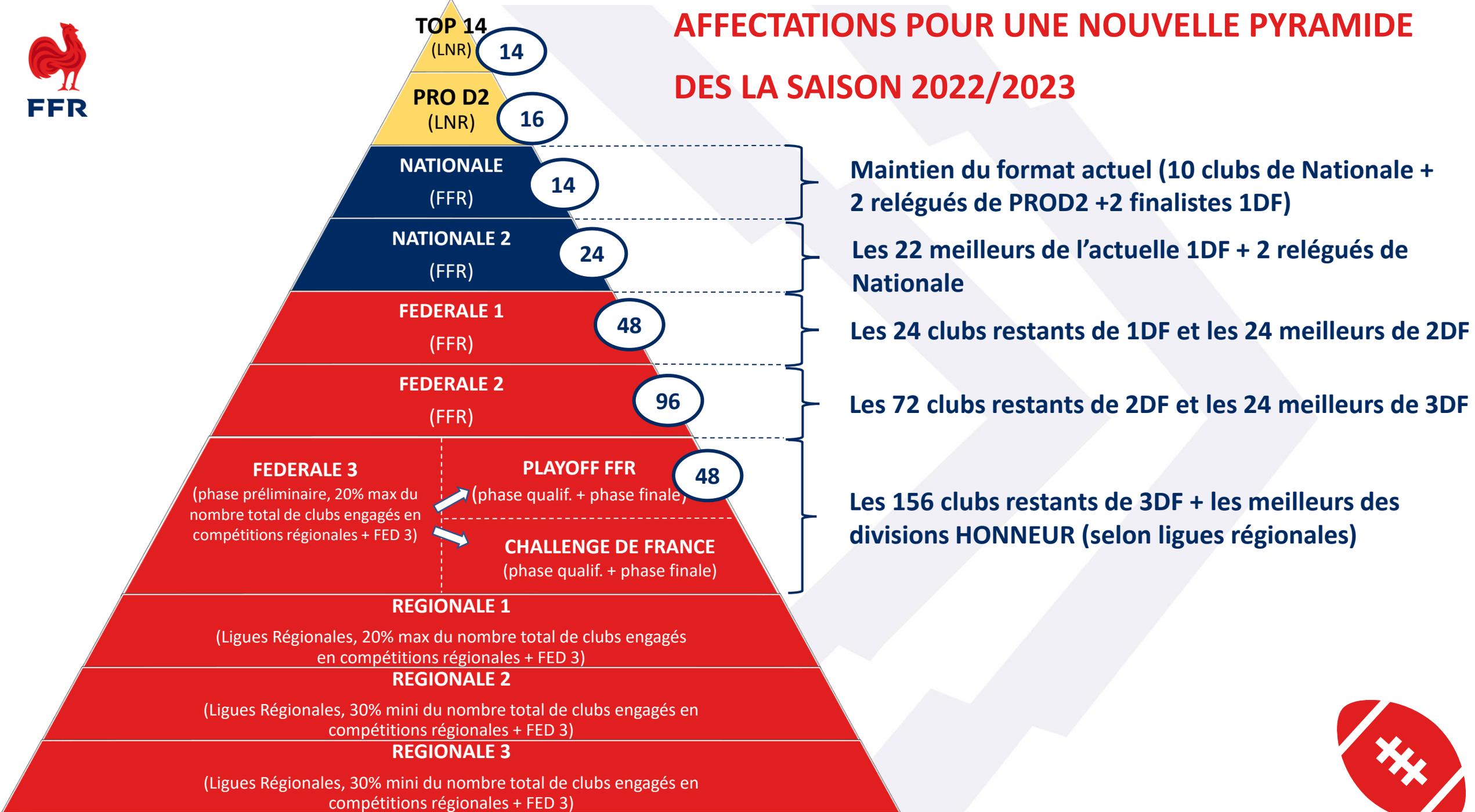
**COMPÉTITIONS
NATIONALES**

COMPÉTITIONS AMATEURS





AFFECTATIONS POUR UNE NOUVELLE PYRAMIDE DES LA SAISON 2022/2023





Top 14
(LNR - 14 clubs)

PRO D2
(LNR- 16 clubs)

NATIONALE
(FFR - 14 clubs)

NATIONALE 2
(FFR-24 clubs)

FEDERALE 1
(FFR - 48 clubs)

FEDERALE 2
(FFR - 96 clubs)

FEDERALE 3
(FFR / Ligues Régionales)

REGIONALE 1
(Ligues Régionales)

REGIONALE 2
(Ligues Régionales)

REGIONALE 3
(Ligues Régionales)

EQUIPES ESPOIRS ET RESERVES

Equipes ESPOIRS moins de 21 ans engagées en REICHEL ESPOIRS (44 clubs, deux championnats dédiés non couplés)

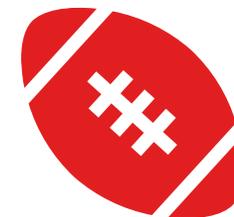
Equipes ESPOIRS moins de 23 ans (puis moins de 22 ans en 23/24) engagées en ESPOIRS NATIONAUX (24 clubs, championnat dédié non couplé)

Equipes ESPOIRS moins de 24 ans engagées en ESPOIRS FEDERAUX (48 clubs, championnat couplé)

Equipes RESERVES (96 clubs, championnat couplé)

Equipes RESERVES (championnat couplé en phase FFR, et règlement sportif des ligues en phase préliminaire)

Selon règlements sportifs des ligues



PRINCIPES D'ORGANISATION DE LA FEDERALE 3 – 2022/2023



PHASE PRELIMINAIRE

Tous les clubs évoluant en 3DF pour la saison 21/22 et qui n'accèdent pas en Fédérale 2

+

Minimum le quota habituel d'accessions directes en 3DF

+

Un ajustement éventuel du nombre de clubs, dans la limite de 20% du nombre total de clubs engagés en FED 3 et compétitions régionales de la ligue correspondante

Un format agile à mettre en place par la ligue, afin de garantir un nombre suffisant de matchs (entre 8 et 10) pour déterminer les qualifiés en playoff FFR

PLAYOFF FFR

48 équipes, qualifiées selon un tableau de répartition par ligue

8 poules de 6 équipes
10 matchs par équipe

PHASE FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE

16 équipes (2 premiers de chaque poule), qui sont promues en Fédérale 2



TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

CHALLENGE PHASE QUALIFICATIVE

Une phase avec les clubs non qualifiés en playoff FFR

Gestion FFR

CHALLENGE DE FRANCE PHASE FINALE

32 équipes qualifiées (à définir en fonction du format de la phase qualificative)



TITRE DE CHALLENGE DE FRANCE

PRINCIPES D'ORGANISATION COMPETITIONS REGIONALES



PHASE PRELIMINAIRE

Format intégrant tous les clubs de la division, selon les modalités de répartition fixées au regard du nombre total de clubs engagés dans la ligue + FED 3 :

- Régionale 1 : 20% max
- Régionale 2 : 30% mini
- Régionale 3 : 30% mini

PLAYOFF

Selon modalités déterminés par les règlements sportifs de la ligue concernée

PHASES FINALES LIGUES ET CHAMPIONNAT DE FRANCE

32 équipes qualifiées par division, selon un tableau de répartition par ligue

Modalités d'accession en niveau supérieur déterminées par les ligues, dans le respect des principes de répartition générale de la pyramide



TITRES DE CHAMPION DE LIGUE ET DE CHAMPION DE FRANCE

CHALLENGE DE FRANCE PHASE QUALIFICATIVE

Phase regroupant les clubs non qualifiés en playoff

CHALLENGE DE FRANCE PHASE FINALE

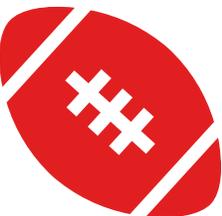
32 équipes qualifiées par division, selon un tableau de répartition par ligue

Modalités de relégation en niveau inférieur déterminées par les ligues, dans le respect des principes de répartition générale de la pyramide



TITRE DE CHALLENGE DE FRANCE

TITRES NATIONAUX DECERNES A COMPTER DE LA SAISON 2022/2023



02.

PROJECTION DES PYRAMIDES RÉGIONALES



PROJECTION DES PYRAMIDES, FORMATS DES COMPETITIONS, AFFECTATION DES CLUBS



Nombre de qualifiés pour la ligue en playoff de Fédérale 3, en championnat de France et en challenge de France des compétitions régionales

Nombre équipes qualifiés en phases finales	
Nombre de qualifiés en PO Fédérale 3	8
Nombre de qualifiés en Championnat de France Régionale 1	5
Nombre de qualifiés en Challenge de France Régionale 1	5
Nombre de qualifiés en Championnat de France Régionale 2	5
Nombre de qualifiés en Challenge de France Régionale 2	5
Nombre de qualifiés en Championnat de France Régionale 3	5
Nombre de qualifiés en Challenge de France Régionale 3	5

PROJECTION DES PYRAMIDES, FORMATS DES COMPETITIONS, AFFECTATION DES CLUBS



Présentation de l'outil fédéral et projection des pyramides

Hypothèse 1 : Aucun clubs de AURA accèdent en 2DF

AURA	SAISON 21/22	Si 0 montées en 2DF	Réforme	Répartition théorique	Marge
3DF	28	28	FEDERALE 3	38,4	$38 - (28 + 4) = 6$
HONNEUR	40	40	REGIONALE 1	38,4	
PROMOTION HONNEUR	41	41	REGIONALE 2	57,6	
1ère/ 2ème Série	42	42	REGIONALE 3	57,6	
3ème/4ème Série	41	41			
TOTAL	192	192			

DIVISION 22/23	Format souhaité par la ligue
FEDERALE 3	
REGIONALE 1	
REGIONALE 2	
REGIONALE 3	

PROJECTION DES PYRAMIDES, FORMATS DES COMPETITIONS, AFFECTATION DES CLUBS



Présentation de l'outil fédéral et projection des pyramides

Hypothèse 2 : 13 clubs de AURA accède en 2DF (projection max au regard des classements au 18/03/2022)

AURA	SAISON 21/22	Si 13 montées en 2DF	Réforme	Répartition théorique	Marge
3DF	28	15	FEDERALE 3	35,8	$35 - (15+4) = 16$
HONNEUR	40	40	REGIONALE 1	35,8	
PROMOTION HONNEUR	41	41	REGIONALE 2	53,7	
1ère/ 2ème Série	42	42	REGIONALE 3	53,7	
3ème/4ème Série	41	41			
TOTAL	192	179			
DIVISION 22/23	Format souhaité par la ligue				
FEDERALE 3					
REGIONALE 1					
REGIONALE 2					
REGIONALE 3					

03.

DÉFINITION DU CADRE SPORTIF ET ADMINISTRATIF PAR DIVISION



DEFINIR LE CADRE SPORTIF ET ADMINISTRATIF PAR DIVISION



1. Equipes obligatoires (réserves séniors, équipes de jeunes, licenciés EDR, ...)

Compétitions	2021/2022	2022/2023
Fédérale 2	<ul style="list-style-type: none">30 licenciés en école de rugby au 31 janvier de la saison en cours;Moins de 16 ans* : une équipe à XVMoins de 19 ans* : une équipe à XVSeniors : Une réserve à XV <p>* Chacune de ces deux équipes peut être engagée en compétition dans le cadre de rassemblement</p>	<ul style="list-style-type: none">30 licenciés en école de rugby au 31 janvier de la saison en cours;Moins de 16 ans* : une équipe à XVMoins de 19 ans* : une équipe à XVSeniors : Une réserve à XV <p>* Chacune de ces deux équipes peut être engagée en compétition dans le cadre de rassemblement</p>
Fédérale 3	<ul style="list-style-type: none">25 licenciés en école de rugby au 31 janvier de la saison en cours;Moins de 16 ans* : une équipe à XVMoins de 19 ans* : une équipe à XVSeniors : Une réserve à XV <p>* Chacune de ces deux équipes peut être engagée en compétition dans le cadre de rassemblement</p>	<ul style="list-style-type: none">25 licenciés en école de rugby au 01 décembre de la saison en coursUne équipe Moins de 16 ans*Une équipe Moins de 19 ans*Seniors : Une réserve à XV <p>* Chacune de ces deux équipes peut être engagée en compétition à XV dans le cadre de rassemblement. L'une des deux équipes peut être engagée à X. en nom propre</p>
Régionale 1, 2 et 3.	Les obligations seront déterminées par les ligues régionales	Les obligations seront déterminées par les ligues régionales

DEFINIR LE CADRE SPORTIF ET ADMINISTRATIF PAR DIVISION



2. Validation, suivi et évaluation des rassemblements par les DTL/CTL
3. Autres obligations éventuelles (enceintes sportives, arbitrage...)
4. Harmonisation et élaboration des règlements sportifs des ligues
5. Questions diverses



FFR